

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°AT2024-236-PM
LIVRAISON DE MATERIAUX
RUE JEANNE D'ARC LE 17 JUIN 2024

Le Maire de CRÉPY-EN-VALOIS,
Vu les articles L 2213-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu l'article 140 de la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
Vu l'arrêté n° A2021-36-DGS du 14 octobre 2021, portant délégation de signature à Monsieur Michel SPEMENT, Adjoint au Maire,
Vu la demande faite la société GUYOT, concernant la livraison de matériaux prévue rue Jeanne d'Arc le 17 juin 2024,
Considérant la nécessité de réserver un emplacement pour stationner le ou les véhicules de livraison,
Considérant qu'il appartient au Maire d'exercer la police de circulation et du stationnement sur les routes nationales, les routes départementales et les voies de communication à l'intérieur de l'agglomération,

ARRETE

Article 1^{er} :

La circulation sera interdite dans la rue Jeanne d'Arc le lundi 17 juin 2024 de 7h30 à 8h30, afin de faciliter la livraison de matériaux au n° 3 rue Jeanne d'Arc, par le véhicule de la société POINT P MATERIAUX.

Article 2 :

Les panneaux réglementaires seront mis en place par le demandeur.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans le même délai auprès de la Commune.

Article 4 :

Le Directeur Général des Services, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Chef de Service de la Police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Crépy-en-Valois, le 12 juin 2024.

Par délégation,
Michel SPEMENT
Adjoint au Maire, chargé de la
Sécurité, du Transport et des Travaux

AFFICHAGE

Du : 14 JUIN 2024

Au : 14 AOUT 2024

